



Sous le haut-patronage du



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LANCEMENT DE LA 3^{ÈME} ÉDITION DU PRIX NATIONAL DE LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR L'AGRO-BIODIVERSITÉ ANIMALE

VENDREDI 12 SEPTEMBRE 2014 A 16H00

« FÊTE DE LA VACHE NANTAISE ET DES RACES LOCALES », PLESSÉ (44)

www.fondation-patrimoine.org/prix-agro

chef de service presse & internet

Laurence Lévy

téléphone

01 53 67 76 05

mail

laurence.levy@fondation-patrimoine.org

chargée de mission presse
régionale

Hélène Hernandez

téléphone

01 53 67 75 99

mail

helene.hernandez@fondation-patrimoine.org

adresse

Fondation du patrimoine

23, rue Charles Fourier

75013 Paris

site

www.fondation-patrimoine.org

La 3^{ème} édition du « Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agro-biodiversité animale », soutenu par le laboratoire Ceva Santé Animale, co-fondateur du prix, sera de nouveau placée sous le haut patronage du ministère de l'Agriculture. Créé afin de récompenser les éleveurs qui s'engagent pour préserver une race domestique animale à faible effectif* tout en lui apportant une valorisation économique, ces critères sont centrés, comme l'année précédente, autour de trois axes majeurs : la valeur économique du projet, son impact social ou environnemental sur un territoire donné, et les actions de sensibilisation et de communication autour d'une race à préserver.

Le prix, qui pourra être partagé entre plusieurs lauréats, est doté de 20 000 euros.

Le lancement de cette 3^{ème} édition aura lieu vendredi 12 septembre prochain de 16h à 17h, à Plessé (Loire-Atlantique), à l'occasion de la « Fête de la vache nantaise et des races locales ».

Cette fête est organisée par l'association *Pas Bête la Fête* dirigée par Laurent Chalet et Fabrice Gendre. Le jury, présidé par le Professeur Bernard Denis et les mécènes, représentés par François-Xavier Bieuville, Directeur général de la Fondation du patrimoine et Arnaud Bourgeois, Vice-président Ceva Santé Animale, présenteront ce Prix, ses critères, sa philosophie et ses modalités. Les lauréats 2013-2014 viendront également témoigner de leurs projets professionnels et de leur passion d'éleveur.

Le Prix sera remis sur le du Salon de l'agriculture 2015.

Comment participer ?

Il suffit de télécharger le dossier de candidature à partir du 12 septembre 2014 sur le site de la Fondation du patrimoine, à l'adresse suivante :

www.fondation-patrimoine.org/prix-agro

Les dossiers de candidatures doivent être retournés par mail avant le 28 novembre 2014.

* bovins, caprins, porcins, équidés, volailles et autres animaux de basse-cour, chiens de travail.

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

Le concours, gratuit, est ouvert à toute personne physique élevant des races à faibles effectifs, et personne morale publique ou privée résidant en France : groupements agricoles, conservatoires régionaux des races, syndicats et associations à but non lucratif,... qui portent et soutiennent des actions originales de valorisation du patrimoine animal domestique à vocation agricole.

Le jury délibèrera à partir des critères suivants :

- ▶ valeur économique du projet
- ▶ impact social et/ou environnemental sur un territoire donné ;
- ▶ actions de sensibilisation et/ou communication autour d'une race à préserver.

COMPOSITION DU JURY

Président :

Professeur Bernard Denis agrégé de zootechnie, ancien professeur de l'école nationale vétérinaire de Nantes, président de la société de zootechnie, membre de l'Académie d'Agriculture.

Membres :

Jean-Paul Amat délégué national au patrimoine naturel de la Fondation du patrimoine ;

Didier Bouchel expert en ressources zoogénétiques au ministère de l'Agriculture ;

Arnaud Bourgeois Directeur Business Unit Biologie Ceva Santé Animale

Philippe Jacques Dubois ornithologue, écologue, écrivain naturaliste, directeur des Editions Delachaux et Niestlé (Groupe Lamartinière), membre de la société d'ethnozootecnie, spécialiste des races animales domestiques menacées ;

Pascal Goillandeau vétérinaire rural retraité, délégué au patrimoine naturel Fondation du patrimoine pour le Maine-et-Loire

Lucie Markey Institut de l'élevage, chef de projet sur les races bovines en conservation ;

Vincent Ponelle administrateur de la Ligue pour la Protection des Oiseaux, membre du Conseil d'orientation de la Fondation du patrimoine ;

Emmanuel Ribaucourt membre du Fonds national de la Fondation du patrimoine pour le patrimoine naturel.

POURQUOI CE PRIX ?

Depuis plusieurs années, dans le cadre de ses missions, la Fondation du patrimoine développe significativement ses actions en faveur du patrimoine naturel. La valorisation de la biodiversité et la réhabilitation des espaces naturels sensibles font partie des objectifs de son programme d'intervention en ce domaine.

Pour la Fondation du patrimoine, la biodiversité domestique est aujourd'hui un des vecteurs essentiels d'union entre l'homme et son environnement. Parce que ce monde domestique a été façonné par lui et a vécu depuis toujours à ses côtés, il est devenu une part indissociable de notre patrimoine culturel commun. C'est souvent autour de ce patrimoine domestique que s'est édifié le bâti que l'on connaît aujourd'hui dans nos espaces ruraux. Mais à la différence du patrimoine bâti qui peut souvent être reconstruit à l'identique, une race animale délaissée finit irrémédiablement par disparaître, et avec elle ses aptitudes génétiques, souvent précieuses en terme de robustesse et d'adaptation à des milieux naturels spécifiques.

LA FONDATION DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par le décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine, organisme privé indépendant agissant sans but lucratif, a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine national, bâti, mobilier et naturel. Ce patrimoine de proximité, porteur de mémoire et d'histoire, est à la charge de tous. Sa sauvegarde, sa valorisation et sa participation à la vie de la cité en font un élément majeur de la vie économique et sociale des territoires.

Au 1^{er} septembre 2014, la Fondation du patrimoine a soutenu près de 22000 projets, ce qui correspond à un montant total de travaux engagés de près de 1,6 milliard d'euros, soit l'équivalent de plus de 3300 emplois créés ou maintenus dans le bâtiment en moyenne par an.

A travers le programme patrimoine naturel, plus de 100 projets ont été soutenus depuis 2009 pour un montant de subventions de 850 000 euros.

PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE ET CEVA SANTÉ ANIMALE

Ceva est un laboratoire vétérinaire indépendant, d'origine française, qui est maintenant présent dans 42 pays du monde. Créé en 1999, le groupe Ceva a connu une forte croissance, c'est un acteur majeur dans le secteur de la santé animale. Après 10 ans de succès, les collaborateurs de Ceva se sont fixé une nouvelle mission résumée dans son slogan « Ensemble, au-delà de la santé animale ».

Ceva considère que la biodiversité domestique est aujourd'hui un des vecteurs essentiels d'union entre l'homme et son environnement, et souhaite s'associer à la Fondation du patrimoine pour mettre en avant et récompenser les personnes ayant le plus contribué à promouvoir cette vision.

Constatant qu'ils partagent des valeurs communes, Ceva et la Fondation du patrimoine ont décidé depuis 2012 d'engager un partenariat en créant le « Prix national de la Fondation du patrimoine pour l'agro-biodiversité animale ».

HAUT PATRONAGE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt a accordé son haut-patronage à la deuxième édition du prix agro-biodiversité animale, organisé par la fondation du patrimoine et le laboratoire Ceva.

Ce prix représente, en effet, pour le ministère de l'agriculture, une illustration concrète et réussie de préservation et de valorisation du patrimoine génétique de races françaises ancrées sur leur territoire et adaptées à leur environnement..

Le ministère soutient également ce prix dans sa dimension de promotion de la diversité des patrimoines génétiques animaux, diversité qui va de pair avec celle des territoires de notre pays. En cela le prix de l'agro-biodiversité animale s'inscrit parfaitement dans la logique de la politique de développement rural mise en place par le ministère (<http://agriculture.gouv.fr/pac-developpement-rural-feader>).

Enfin, la démarche de préservation des races patrimoniales mise en œuvre par ce prix présente l'intérêt de favoriser le maintien et de développement d'une activité socio-économique porteuse d'innovation et génératrice d'emploi dans les territoires ruraux, autant de points positifs que le ministère ne peut que souhaiter mettre en avant.

Parce qu'il est nécessaire de préserver aujourd'hui le patrimoine génétique animal des races adaptées à la diversité des territoires, pour l'agriculture de demain, le prix de l'agro-biodiversité animale doit être salué et ses organisateurs remerciés pour leur engagement au service des filières d'élevage.

Plus d'infos sur www.produisons-autrement.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

FONDATION DU PATRIMOINE

23/25, rue Charles Fourier – 75013 Paris

Tél. : 01 53 67 76 00 – **Site** : www.fondation-patrimoine.org

Délégué au patrimoine naturel : Jean-Paul Amat

Mail : jean-paul.amat@fondation-patrimoine.org

CEVA SANTÉ ANIMALE

10, avenue de la Ballastière – 33500 Libourne

Tél : 05 57 55 40 40 – **Site** : www.ceva.com/fr

Group Communication Director : Martin Mitchell

Mail : martin.mitchell@ceva.com

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORET

Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS

Service de presse

Tél : 01 49 55 60 11 - **Mail** : ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Sites : www.agriculture.gouv.fr – www.alimentation.gouv.fr

@Min_Agriculture